



LUMIÈRE SUR LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Dossier

Lumière sur la nouvelle
équipe municipale

P.9

Envoie l'assos

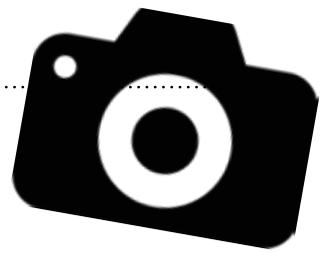
Les structures sociales,
médicales et paramédicales
sur le front

P.15

Zoom

Les petites mains
au grand coeur

P.18



Commémoration du 8 mai 1945 / 8 mai

Suite aux décisions prises par l'État, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a été organisée en comité restreint, en présence de 2 représentants des anciens combattants, de la gendarmerie et d'un porte drapeau.

Installation du nouveau conseil municipal / 28 mai

Élue au 1^{er} tour lors des élections du 15 mars, la nouvelle équipe municipale composée de 27 élus est officiellement installée.



Distribution des masques à la population / 12 et 13 juin

Commandés par la commune avec le soutien de la Communauté de communes de Brocéliande, les 4200 masques tissus «grand public» ont été distribués aux habitants les 12 et 13 juin par les agents communaux.

Opération Dico dans les écoles / 26 et 29 juin

Distribution de dictionnaires à tous les élèves de CM2 des 2 écoles élémentaires avant leur rentrée en 6^{ème}. Une opération portée par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) représenté par Arlette Rouzel, adjointe aux Solidarités, aux Familles et au Lien social, avec la collaboration de Sophie Boël-Clemmen, adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et aux Affaires scolaires et périscolaires.



ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

Cette édition du Plélan Mag nous permet de renouer avec une communication municipale perturbée pendant le confinement : nous avons communiqué par la presse, par les réseaux sociaux, le site internet, le panneau lumineux. Une feuille d'information hebdomadaire a été mise à disposition dans vos commerces pour rendre compte des dispositions communales à la sortie du confinement.

Dans ce numéro, nous avons souhaité mettre en lumière les associations de soin, de service à domicile et la Villa Saint-Joseph. Les équipes de ces structures ont été fortement mobilisées et le sont toujours : qu'elles en soient remerciées.

Il y a aussi du nouveau côté commerces : les deux cellules commerciales communales nous permettent de mettre en place un véritable « parcours résidentiel » des commerces. L'association de producteurs « Terroir et compagnie » passe d'une cellule commerciale à l'autre, « Les ch'tites bretonnes » s'installent rue Nationale. Ce dynamisme des commerces Plélanais est porté par les habitants qui ont compris depuis longtemps l'importance de les soutenir et de consommer localement.

Je profite de cet édito pour remercier très chaleureusement les agents municipaux pour leur mobilisation et leur efficacité à la fois pendant la période de confinement et à partir du 11 mai : services techniques, service périscolaire, service population, service marché, médiathèque, police municipale, services supports, leur mobilisation a été forte et efficace.

La collaboration étroite avec les directeurs et directrices d'école a aussi permis une réouverture sereine et progressive des établissements.

Ce numéro du Plélan mag vous présente la nouvelle équipe municipale, installée le 28 mai 2020. Elle prend ses fonctions dans un contexte très particulier, mais la motivation à s'investir pour Plélan, ses habitants et son territoire est intacte.

Je salue et je remercie pour leur implication les élus sortants qui sont restés très mobilisés et vigilants jusqu'à l'installation de la nouvelle équipe.

Le contexte économique et social est radicalement différent de celui que nous connaissions avant la crise sanitaire. Le programme politique que nous avons voulu volontariste pour répondre aux besoins et enjeux de demain résonne beaucoup avec ce que nous avons vécu ces dernières semaines : la mobilité, les commerces de centre ville, les circuits courts, la solidarité et l'action sociale, éviter l'isolement des plus âgés ou des plus fragiles, la transition écologique et l'indispensable résilience que nous devons trouver.

Plus que jamais, l'échelon local doit être mobilisé pour trouver des solutions.

Malgré les difficultés et les incertitudes, je vous souhaite un bel été et vous assure de notre mobilisation pleine et entière au service du territoire.

LES BRÈVES



- L'arrêt des imprimeries n'ayant pas permis l'impression du Plélan Mag du mois d'avril-mai, il avait été mis en ligne. Pour le rendre accessible à tous, il est distribué dans vos boîtes aux lettres en même temps que ce numéro.



- Si vous n'avez pas retiré les masques de votre famille lors des permanences des 12 et 13 juin, vous pouvez toujours le faire en mairie. Ils vous seront donnés sur présentation du coupon de retrait complété et signé.

14
JUILLET

- La cérémonie du 14 juillet aura lieu au monument aux morts à 10h30. Le feu d'artifice, la retraite aux flambeaux et le bal n'auront pas lieu cette année.

RÉOUVERTURE DU CINÉMA L'HERMINE

Le Cinéma l'Hermine a réouvert ses portes depuis le 26 juin. Une réouverture progressive et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. C'est pourquoi seules 3 séances sont programmées par semaine, les mardis, vendredis et samedis à 20h30 jusqu'au 4 août 2020. Découvrez toute la programmation au dos du magazine.

Mel : cinemahermine@orange.fr
Tél : 09 67 33 53 85



FESTIVAL LES CHARDONS ARDENTS

La 6^{ème} édition du festival « Les Chardons Ardents » organisé par la compagnie locale *Heidi a bien grandi*, aura lieu les 18, 19 et 20 septembre 2020 à Plélan. Rendez-vous incontournable de la rentrée culturelle, la programmation de spectacles vivants et de concerts vous sera dévoilée en ligne dès le 15 août.

Site : www.heidiabiengrandi.weebly.com
Tél : 07 82 50 94 07



RÉOUVERTURE DE LA PISCINE

Bonne nouvelle pour les amateurs de nage libre et de baignades en plein air, la piscine extérieure de Plélan rouvre ses portes du 4 juillet au 30 août. Zoom sur les conditions et mesures sanitaires.

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, l'Agence Régionale de Santé Bretagne a établi un protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des piscines publiques. Ces mesures sanitaires seront mises en oeuvre à la piscine de Plélan jusqu'à nouvel ordre. On fait le point :

- Mise en place de créneaux d'ouverture toutes les 2h après midi.
- 60 usagers max dans le bassin (4m²/ personne).
- Interdiction d'utiliser les vestiaires collectifs. L'accès aux vestiaires individuels se fait à titre exceptionnel. Privilégier l'espace vert extérieur pour se changer et/ou venir en maillot de bain.
- Aucun casier n'est mis à disposition.
- Accès d'une partie du bassin réservé aux nageurs le matin.
- Mise en place d'un sens unique de circulation.
- Maintien de la distanciation physique et des gestes barrières (1m de distance).
- Pas de vente de confiseries ni de boissons.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi & Jeudi :
14h00-16h00 / 16h30-18h30

Mercredi & Vendredi :
10h30-12h00
14h00-16h00 / 16h30-18h30

Samedi & Dimanche :
10h00-12h00
14h00-16h00 / 16h30-18h30

À NOTER : La caisse est ouverte jusqu'à 11h00 le matin et limitée à 45min l'après midi. Soit de 14h00 à 14h45 ou de 16h30 à 17h15.

UN ÉTÉ AVEC L'ESPACE JEUNE DE L'INTER'VAL

Du 6 au 30 juillet, les Espaces jeunes de l'Inter'Val de Plélan, Monterfil, Paimpont et Treffendel sont ouverts ! L'occasion de profiter d'un riche programme d'activités concocté par les animateurs pour tous les jeunes entre 11 et 18 ans.

Cet été sera sous le signe des liens, de l'écoute, des découvertes de pratiques, de la convivialité réinventée, de «l'aller vers» et de l'animation de plein-air. Au programme : village ados et «jouons en famille», sortie canoë - kayak, initiation hip hop, jeux en forêt, soirées, créations, multisport, accompagnement de projets, etc. Et plein d'autres surprises à découvrir tout l'été ! Vous êtes tenté-es ? Rendez-vous sur le site de l'Inter'Val pour découvrir le programme en détail et télécharger le dossier d'inscription : <https://linterval.iloise.net/>

Plus d'infos auprès des animateurs :
- Baptiste : 06.50.62.42.17
- Marine : 06.14.92.35.25





TRAVAUX DE VOIRIE : LE POINT SUR LA SITUATION

Reportés et/ou interrompus durant toute la période de confinement, les travaux d'aménagement et de voirie dans le centre-ville de Plélan ont repris quasi simultanément depuis le mois de juin. Quels sont ces chantiers et où en sont-ils ?

AVANT



Chemin des Châteaux

- **Chemin des châteaux & Rue de l'Hermine** : Renouvellement des chaussées / Enfouissement des réseaux télécoms et électriques / Rénovation des réseaux d'eau usée, d'eau potable et d'eau pluviale (*Maîtrise d'ouvrage : Plélan-le-Grand*).

Travaux finalisés le 26 juin

- **Giratoire Rue de la Vallée du Cast (Phase 1)** : Réalisation d'un giratoire franchissable pour faciliter l'accès aux commerces et à la Canopée, et pour sécuriser et fluidifier la circulation (*Maîtrise d'ouvrage : Plélan-le-Grand*).

Travaux finalisés le 12 juin

- **Phase 2** : Engazonnement des abords du giratoire et réalisation de chemins piétons sablés.

Travaux réalisés août / septembre

- **Carrefour Rue du Marché et Avenue de la Libération** : Réfection de la couche de roulement / Aménagement de traversées piétonnes (*Maîtrise d'ouvrage : Plélan-le-Grand*).

Travaux finalisés le 9 juin



Carrefour Rue du Marché et Av de la Libération



Giratoire rue de la Vallée du Cast

- **Rue du marché** : Renouvellement de la conduite d'eau potable (*Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte des Eaux de la forêt de Paimpont*).

Travaux finalisés le 31 juillet

- **Rue des Elfes (P.A des Grands Chênes)** : Viabilisation de la rue (*Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de Brocéliande*).

Travaux finalisés le 31 juillet

- **Carrefour Chemin des châteaux et Rue du Pont Breton** : Travaux d'assainissement (*Maîtrise d'ouvrage : Plélan-le-Grand*).

Travaux réalisés à partir du 6 juillet pour 1 mois ^{1/2} (hors congés estivaux)

- **Château d'eau** : Amélioration de l'étanchéité, ravalement de la façade (*Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Mixte Eau de la Forêt de Paimpont*).

Travaux réalisés juillet / août



Avenue de la Libération

APRÈS



Chemin des Châteaux



Carrefour Rue du Marché et Av de la Libération



Giratoire rue de la Vallée du Cast



Avenue de la Libération

QUE FAIRE EN CAS DE FUITES D'EAU? LE SYNDICAT MIXTE EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT VOUS INFORME

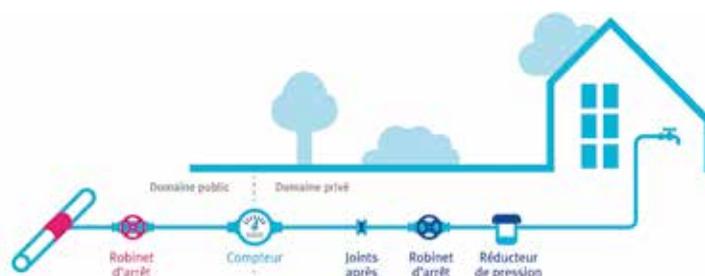
Le réseau d'eau potable du territoire appartient au syndicat mixte Eau de la Forêt de Paimpont qui couvre 14 communes dont Plélan-le-Grand. Sa gestion a été confiée à un délégataire, la SAUR, qui assure l'ensemble des services liés à l'eau sur la commune : production, distribution, collecte, traitement, travaux, etc. Son rôle est aussi d'informer et de sensibiliser les usagers aux enjeux liés à l'eau.

LES RECOMMANDATIONS EN CAS DE FUITES D'EAU

• Comment savoir si une fuite d'eau est avant ou après compteur ?

Après avoir fermé tous les robinets (intérieurs et extérieurs) de votre habitation, et vérifié l'arrêt de toutes installations consommant de l'eau (machine à laver, lave-vaisselle, chasse d'eau qui se remplit, etc.), regardez l'index de votre compteur d'eau ou sa molette. S'il tourne, c'est que de l'eau s'écoule après compteur et que vous avez une fuite d'eau chez vous.

À NOTER : qu'il s'agisse d'un appartement ou d'une maison individuelle, c'est au propriétaire d'entretenir les canalisations après compteur et réseau d'eau potable à l'intérieur de son domicile.



• Que faire en cas de fuites d'eau après compteur ? (Espace privé)

Les fuites après compteur sont légion et certaines passent presque inaperçues. Il est possible que vous ne vous en rendiez compte qu'à réception d'un courrier de la SAUR, vous informant, suite à sa relève annuelle, d'une consommation anormale générant une facture parfois très élevée.

Dans ce cas, si vos habitudes n'ont pas changées (augmentation du nombre de personnes dans le foyer, acquisition de nouveaux appareils ménagers, etc.) faites appel à un plombier pour réparer très rapidement la fuite.

Par précaution, coupez votre arrivée d'eau en attendant l'intervention du plombier. Prévenez également votre assureur.

La quantité d'eau utilisée peut également fortement s'accroître en raison, par exemple d'un :

- Goutte-à-goutte : 4 litres par heure soit 35 m³ par an
- Mince filet d'eau : 16 litres par heure soit 140 m³ par an
- Chasse d'eau qui fuit : 25 litres par heure soit 220 m³ par an

RESTEZ VIGILANT : relevez fréquemment l'index de votre compteur d'eau. Faites des comparaisons avec vos consommations habituelles des années passées. Les fuites extérieures, dans votre jardin, ou dans votre cave, peuvent durer pendant des semaines avant d'être remarquées par les occupants de la maison.

• Que faire en cas de fuites d'eau avant compteur ?

Si la fuite est située avant votre compteur d'eau, sur le réseau de votre copropriété, sur un tuyau ou une canalisation, votre compteur ne tourne pas. Dans ce cas, il est important d'en informer très rapidement le syndic dans le cas d'une copropriété ou le gestionnaire du réseau d'eau potable, la SAUR, pour que la réparation soit faite au plus vite, car l'eau est un bien précieux. Aidez-nous à l'économiser et à en prendre soin.

Plus d'infos auprès de la SAUR

Tél : 02-78-51-80-00 / 02-78-51-80-09 en urgence.



FAITES «LES SCIENCES BUISSONNIÈRES» AVEC LA STATION BIOLOGIQUE DE PAIMPONT

Cet été, venez faire le plein de connaissances scientifiques à travers des sorties sciences buissonnières proposées par la Station Biologique de Paimpont – Université de Rennes 1.

Chaque jeudi des mois de juillet et août, venez découvrir seul-e, en famille ou entre amis, un aspect scientifique différent de la nature et de la forêt de Brocéliande ... Dépaysement assuré !

• Plus d'informations :

Animation « Les sciences buissonnières » à la Station Biologique de Paimpont ou aux alentours (lieu de RDV communiqué au moment de la réservation).

Dates et horaires : Jeudi 9, 16, 23 Juillet & 6, 13, 20, 27 Août de 14h à 16h

Gratuit sur inscription - nombre de places limité.

Réservation auprès de la Station Biologique de Paimpont : 06 14 62 42 93 ou mediation-sbp@univ-rennes1.fr

Facebook : @sbpaimpont



SON MÉTIER

Présentez-vous

Je suis Enora Flehot, j'ai 21 ans et suis originaire du Morbihan. Diplômée d'une licence professionnelle *Métiers de l'administration territoriale*, j'ai été recrutée en tant qu'assistante de services à la population à la mairie de Plélan-le-Grand au mois d'avril dernier. Une prise de poste un peu particulière puisque je suis arrivée en pleine période de confinement. Ce qui ne m'a pour autant pas empêchée de rapidement intégrer l'équipe et mon service.

Quelles sont vos missions ?

Je travaille au sein du Service population et suis affectée au traitement de l'ensemble des actes d'état civil. Mes missions sont variées : déclarations de naissances, de décès, de mariages, de pacs, tenue des registres d'état civil, suivi de la réalisation des passeports et cartes d'identité, gestion des élections, etc. À cela s'ajoute la mission d'accueil des usagers.

Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

C'est d'abord le fait d'être en contact avec les habitants et de pouvoir leur apporter l'information qu'ils sont venus chercher qui m'importe. Ensuite c'est la gestion des actes d'état civil qui me passionne dans le sens où ce sont ces actes qui retracent le parcours de vie des gens.

Enora Flehot
Assistante de service à la population

Les - du métier

"Le manque de contact avec le public et l'atmosphère générale lors de mon arrivée en pleine période de confinement."

Les + du métier

"La variété de mes missions, la relation avec le public et mon équipe de travail."

MAURANE MASSOT



Infirmière diplômée depuis 2016, Maurane Massot, originaire de Maxent, a pendant 2 ans travaillé au CHU de Poitiers avant de revenir s'installer en Bretagne à Plélan-le-Grand où elle commence à travailler avec Guillaume Reuzé dans son cabinet d'infirmier et à qui elle est associée depuis le mois de mai 2020. « *J'avais envie d'être indépendante, de ne plus avoir à subir les contraintes d'emploi du temps qu'implique le travail à l'hôpital et surtout de renforcer le contact et la proximité avec les patients et les professionnels médicaux implantés sur la commune* ». Installée dans le parc d'activités Les Noës, l'infirmière prodigue de multiples soins au cabinet mais aussi à domicile sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Tél : 02 99 06 01 83 / **Adresse du Cabinet :** Rez-de-chaussée, Bat C, 2 Les Noës, 35380 Plélan-le-Grand

JEAN-FRANÇOIS GARCIA : CONSEILLER IMMOBILIER

Habitant plélanais et professionnel du conseil depuis plus de 15 ans, Jean-François Garcia y a développé son activité de Conseiller indépendant en immobilier. Sa mission ? « *J'accompagne dans l'achat ou la vente d'un bien immobilier depuis la naissance du projet jusqu'au déménagement en passant par la signature chez le notaire* ». Un service sur mesure et de proximité qui permet aux vendeurs et acquéreurs de gagner du temps dans leurs démarches, le tout dans un climat de confiance mutuelle.

Parallèlement Jean-François Garcia, anciennement membre de l'UCAP, soutient le milieu associatif local en reversant 10% des honoraires générés par une transaction réalisée grâce à la mise en relation de l'un de ses membres. Preuve de l'intérêt de cette démarche, le Tennis Club de Plélan Treffendel (TC ATP) et Jean-François ont déjà signé un partenariat dans ce sens.

Un projet immobilier en tête ? Laissez-vous guider !

Tél : 06 74 15 32 75 / **Email :** jeanfrancois.garcia@saffi.fr



TERROIR ET COMPAGNIE CHANGE DE DÉCOR

Depuis le 23 juin, l'épicerie de produits locaux et bio *Terroir et Compagnie*, anciennement située dans la cellule commerciale communale au 32 rue Nationale, a déménagé dans celle située au 1 rue du Marché. Une petite délocalisation de 200 mètres seulement pour gagner de l'espace en boutique, permettre d'agrandir les rayons et de proposer davantage de produits issus de circuits courts et locaux (viande, produits laitiers, pain, miel, etc.). À découvrir ou redécouvrir sans modération !

Nouveaux horaires : Mardi, Mercredi et Vendredi : 16h-19h / Samedi : 10h-12h
Dimanche : 10h-13h

Tél : 09 71 38 63 75 / **Facebook :** @terroiretcompagnie35

LES CH'TITES BRETONNES S'INSTALLENT

Sévérine Robin (Idéacoudre) et Laëtitia Morel (La folle aux chas), deux couturières locales toutes les deux originaires du Nord et tombées amoureuses de la Bretagne ont ouvert leur boutique de couture *Les Ch'tites bretonnes* le 1^{er} juillet dans la cellule commerciale communale au 32 rue Nationale à la place de *Terroir et Compagnie*. Le concept ? Un petit atelier/commerce où sont proposés les créations des deux femmes et celles d'autres artisans de Brocéliande, la vente de kits (ex : lingettes lavables, masques), la réalisation de travaux de couture à la demande, l'animation d'ateliers enfants et adultes, le dépannage de petite mercerie, etc.



Horaires : Du Mardi au Samedi : 9h30-12h00 et 13h30-19h00 / Dimanche : 9h30 -13h00

Tél : 07 69 84 33 32 / **Email :** leschtitesbretonnes@gmail.com / **Facebook :** @leschtitesbretonnes

LUMIÈRE SUR LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



MANDAT 2020-2026 : QUI SONT NOS NOUVEAUX ÉLU.E.S ?

Initialement programmé le 20 mars à huis-clos, et finalement reporté suite à l'épidémie de Covid-19, c'est finalement le jeudi 28 mai en séance publique qu'a eu lieu le premier conseil municipal du mandat 2020-2026. Il a permis d'installer les conseillers dans leur fonction d'élus : Murielle Douté-Bouton a été élue Maire à l'unanimité, ainsi que les 8 adjoints. Qui sont les 27 membres du conseil municipal en place et comment se sont-ils répartis les rôles ?

LE MAIRE ET LES 8 ADJOINT.E.S



Jean-Ghislain Picault, Adjoint
Urbanisme



Bénédicte Rolland, 1^{ère} Adjointe
Dynamique Économique locale
& Tourisme 



Éric Ferrières, Adjoint
Bâtiments & Transition
écologique 



Sophie Boël-Clemmen, Adjointe
Enfance, Jeunesse,
Affaires scolaires
& périscolaires



Murielle Douté-Bouton
Maire 



Aude Marty, Adjointe
Vie Associative,
Sportive & Culturelle 



Sébastien Le Rhun, Adjoint
Finances & Infrastructures
supports 



Arlette Rouzel, Adjointe
Solidarités, Familles & Lien social



Steven Perrichot, Adjoint
Voirie, Réseaux,
& Espaces verts

LES CONSEILLER.E.S



Paulette Renault
Déléguee au suivi du restaurant
scolaire & logement social



Cédric Blairon
Délégué au Numérique



Aurélien Renouard
Délégué à la coordination des
événements sportifs et festifs



Anne Le Quéré



Patrick Riffault 



Élodie Samin



Loïc Poussin



Fleur de Launay



Aude Peyé



Jacky Weber



Mireille Clouet



Noémie Bliard



Michel Cotto



Mickaël Ouisse



Nolwenn Marquer



Odette Hamelin



Franck Roger



Serge Monnier

LA GOUVERNANCE

Élue pour 6 ans, la nouvelle équipe municipale compte 27 élu-e-s : 14 femmes et 13 hommes. Le pilotage de la collectivité nécessite une organisation spécifique qui doit permettre aux élus et aux agents de collaborer pour mener à bien le projet politique tout en assurant le fonctionnement au quotidien des services publics de proximité. Tour d'horizon de la gouvernance mise en place en début de mandat.

Le bureau municipal

Le conseil municipal a fixé à 8 le nombre d'adjoint-e-s au Maire, épaulés par 3 conseillers municipaux délégués. Cette équipe de 12 élu-e-s en comptant le Maire, constitue le bureau municipal, l'organe exécutif de la municipalité. Il se réunit tous les 15 jours et gère l'avancement des projets et des affaires courantes, en présence du directeur général des services.



Les comités consultatifs

Le travail des élu-e-s s'organise au sein de 5 comités consultatifs. D'un fonctionnement plus souple que les traditionnelles commissions, ils permettront d'associer des habitant-e-s en fonction des projets. Chaque comité est co-piloté par plusieurs adjoints, épaulés par un-e chef de service.

- 1-Famille, solidarités et lien social** : Action sociale, Périscolaire, Enfance, Jeunesse, Culture, Vie associative, Santé
 - 2-Infrastructures, urbanisme et espaces verts** : Bâtiments, Voirie rurale et chemins, Voirie urbaine, Urbanisme opérationnel, Sécurité routière, Espaces verts
 - 3-Dynamique économique et Tourisme** : Commerces, Activités, Marché, Tourisme, Village étape, Agriculture
 - 4-Développement concerté du territoire** : Participation citoyenne, Innovation, Prospective, Citoyenneté, Dynamisme du centre ville, P'tite fabrique, Transition écologique
 - 5-Moyens généraux** : Finances, Ressources humaines, Communication, Commande publique, Téléphonie, Informatique, Entretien des locaux
- Chaque comité est constitué d'un groupe de 10 à 15 élu-e-s.



Le conseil municipal

C'est l'organe délibérant de la collectivité : les réunions du conseil ont lieu une fois par mois et sont ouvertes au public. Le compte-rendu est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.



La Communauté de communes

Le 8 juin, le conseil communautaire constitué des 30 délégués communautaires des communes a été installé. Bernard Ethoré, Maire de Bréal-sous-Monfort en a été élu Président.

La participation de Plélan à la communauté de commune de Brocéliande sera assurée par 6 délégués communautaires : Murielle Douté-Bouton, Eric Ferrières, Bénédicte Rolland, Aude Marty, Sébastien le Rhun et Patrick Riffault.

Murielle Douté-Bouton a été élue Vice-Présidente : elle sera en charge de la transition écologique, de la mobilité et du grand cycle de l'eau.



C'EST VOTÉ

28 MAI

- **Conseil municipal d'installation** : Installation du nouveau conseil municipal élu au 1er tour le 15 mars / Élection de Madame le Maire / Détermination du nombre d'adjoints : 8 / Élection des 8 adjoints

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plélan-le-grand.fr
Une version papier est disponible en mairie

17 JUIN

- **Mise en place des comités consultatifs** : Familles, Solidarités et Lien social / Infrastructures, Urbanisme et Espaces verts / Dynamique économique et Tourisme / Développement concerté du territoire / Moyens généraux.
- **Élections des membres de la commission d'Appel d'offres.**
- **Création d'une commission consultative MAPA (Marché à procédure adaptée).**
- **Fixation du nombre de membres au Conseil d'administration du CCAS Centre Communal d'Action Sociale** : Décision de fixer le nombre de membres à 12.
- **Désignation d'un représentant à l'association l'Inter'Val** : Désignation de Sophie Boël-Clemmen (*Adjointe à la Jeunesse, l'Enfance et aux Affaires scolaires et périscolaires*).
- **Désignation d'un représentant auprès de l'école privée** : Désignation de Sophie Boël-Clemmen (*Adjointe à la Jeunesse, l'Enfance et aux Affaires scolaires et périscolaires*).
- **Désignation d'un correspondant de Défense** : Désignation de Jean-Ghislain Picault (*Adjoint à l'Urbanisme*).
- **Information sur les décisions prises par le Maire pendant l'état d'urgence sanitaire** : Avenant 1 - marché de restauration scolaire / Avenant 2 de travaux supplémentaires - marché d'aménagement intérieur de la mairie / Avenant 5 de travaux supplémentaires - marché d'aménagement de la rue de l'Hermine et du chemin des Châteaux / Garantie d'emprunt accordée à l'association villa St Joseph de Plélan-le-Grand : travaux de restructuration de l'équipement.
- **Vote de l'indemnité de fonction des élus.**
- **Délégations du Conseil municipal au Maire.**
- **Élections municipales du 15 mars 2020** : fixation de la rémunération de la mise sous plis pour les vacataires.
- **Personnel communal** : fixation de l'indemnisation des travaux supplémentaires à l'occasion des élections municipales du 15 mars 2020 / Dispositions relatives au recrutement d'agents contractuels pour les accroissements temporaires d'activités (Assistant service à la population et Agent technique voirie et polyvalent) / Modification du tableau des effectifs et attribution de régime indemnitaire pour l'agent de police municipale.
- **Fixation des tarifs communaux 2020 et exonération du droit de terrasse pour l'année 2020.**
- **Remboursement de frais d'un élu.**
- **Location du local commercial au 1 rue du Marché** : Attribution du local à l'association Terroir et Compagnie.
- **Location du local commercial au 32 rue Nationale** : Attribution du local à la boutique Les Ch'tites bretonnes.

CONFINEMENT À PLÉLAN : ILS ET ELLES TÉMOIGNENT

Instauré pendant près de deux mois, du 15 mars au 11 mai, le confinement a été l'occasion pour beaucoup d'adopter un nouveau mode de vie, de changer ses habitudes, de prendre le temps de découvrir ou de redécouvrir Plélan autrement. Vous avez été beaucoup à nous adresser vos photos et témoignages. À défaut de tous pouvoir les relayer par manque de place, nous en avons sélectionné quelques-uns par tirage au sort. Merci à toutes et à tous d'avoir joué le jeu !



« J'habite en campagne de Plélan et le confinement a été pour moi de tout repos et agréable. Je retiens la solidarité des commerçants qui ont livré ou pris les commandes par téléphone pour limiter mes déplacements. Merci à eux. »

Magalie.B

« J'ai apprécié découvrir Plélan autrement. Une rue quasiment déserte, du calme, du soleil... L'Avenue de la Libération comme je l'avais rarement vue hors confinement. »

Jean-Pierre. G



« Avec mon mari et mes enfants nous avons découvert une nouvelle activité d'extérieur à pratiquer en famille : celle du jardinage ! Nous avons déjà hâte de voir nos légumes pousser ! »

Nadine.L

« Comme beaucoup de gens, j'ai profité du confinement pour me mettre aux fourneaux, découvrir et tester de nouvelles recettes à partager en famille ! Il y a eu des râtés, mais ce gâteau est l'une de mes plus belles réussites ! »

Carine. S



« Lire n'était plus dans mes habitudes. Le confinement m'a permis de prendre du temps pour moi et de renouer avec cette passion de toujours. »

Cécile. P

« Le confinement a été pour nous une aubaine car nous avons ENFIN pu finaliser les travaux de rénovation dans notre maison ! »

Priscilla. D



« Nous avons profité du confinement pour nous ressourcer, prendre le temps d'admirer notre belle campagne plélanaise lors de nos promenades quotidiennes. »

Christophe. G



LES STRUCTURES SOCIALES, MÉDICALES ET PARAMÉDICALES SUR LE FRONT PENDANT LE CONFINEMENT

Indispensables au quotidien et plus encore pendant la période de confinement liée à l'épidémie de Covid-19, les structures médicales, paramédicales et sociales plélanaises ont dû se réorganiser pour pallier aux contraintes engendrées par la crise sanitaire. Trois de leurs représentants témoignent : Joël Turquety, Président de l'ADMR, Isabelle Goven, Responsable du SSIAD Vivons chez Nous et Marina Mallard, Directrice de l'EHPAD Villa Saint-Joseph.

A.D.M.R



Présidée par Joël Turquety depuis 2012, l'antenne locale de l'ADMR, réseau associatif national d'aide et de services à la personne, intervient par le biais de ses salariés et bénévoles auprès de 300

bénéficiaires sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes de Brocéliande. Motivée par la volonté de rendre service aux personnes fragiles, l'équipe de l'ADMR assure un panel de missions au quotidien dont l'organisation a été reconfigurée pendant et après le confinement.

Quelles ont été les incidences du confinement sur votre travail et quelle nouvelle organisation avez-vous mise en place ?

Responsables à la fois de la santé de nos salariés et en même temps engagés à prendre soin des personnes qui font appel à nos services, nous avons dû trouver un équilibre pour satisfaire les uns et les autres sans que cela ne constitue un danger sanitaire. Partant de là, nous avons minimisé certaines interventions à domicile considérées comme étant « non prioritaires » (ex : les tâches ménagères) et réduit les effectifs « de terrain » jugés fragiles.

Nous avons eu la chance d'avoir des personnels et bénéficiaires très compréhensifs et coopératifs pendant toute cette période. Nous avons eu très peu d'arrêts de travail et une forte mobilisation de toute l'équipe dans les missions du quotidien mais aussi d'information et de sensibilisation de nos bénéficiaires aux gestes barrières et mesures sanitaires.

De quel type de soutien avez-vous bénéficié ?

Nous avons été très largement accompagnés par la Fédération française de l'ADMR dans la réorganisation de nos services pour en assurer la continuité malgré la diminution des effectifs et le manque de masques. Ce sont d'ailleurs des couturières locales qui nous ont chaleureusement fait don de masques en tissus. La solidarité et la compréhension de la part des familles des bénéficiaires qui ont pris le relai pendant le confinement, des habitants qui ont proposé leur aide et des collectivités, ont été un vrai « plus » pour toute l'équipe.

Comment voyez-vous l'avenir ?

N'ayant pas eu de personnels ni de bénéficiaires infectés nous avons pris du recul sur la situation et envisageons une reprise à « la normale » en douceur. L'idée étant de rester vigilant et attentif en cas de nouveau pic de l'épidémie, en conservant les mesures sanitaires recommandées et le port du masque lors des interventions à domicile. Solidarité, Proximité et Sécurité sont les maîtres mots !



Photo : Madame Bouvier, bénéficiaire de l'ADMR et une membre de l'équipe d'auxiliaires de vie (crédit photo : M.Vadi)

- **ADMR, 9 A Rue du Marché, 35380 Plélan-le-Grand**
- **Tél : 02 99 06 96 97**
- **Mél : plelan.asso@admr35.org**
- **Plus d'infos sur : www.admr35.org/association/admr-plelan/**



Soutien aux familles
Garde d'enfants et
garde d'enfants
partagée à domicile



Aide et accompagnement
à domicile
Livraison de repas



Ménage
Repassage



Déplacements
solidaires
Tél : 02 99 06 74 28

S.S.I.A.D «VIVONS CHEZ NOUS»



L'association Vivons Chez Nous créée en 1982 gère le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) local mis en place avec les professionnels libéraux plélanais en 1990. Dirigée par Isabelle Goven, elle-même infirmière de profession, la structure a pour mission d'assurer, sur prescription

médicale, des prestations de soins d'hygiène et une assistance aux actes quotidiens de la vie aux personnes âgées et en situation de handicap qui souhaitent vivre chez elles. L'équipe de 15 personnes, intervient sur 15 communes autour de Plélan auprès de 45 personnes. Des interventions indispensables contraintes d'être organisées différemment pendant le confinement.

Comment avez-vous géré la crise sanitaire tout en maintenant votre activité ?

Comme l'ensemble des professions médico-sociales, cela a été très compliqué dès le départ car nous manquions de moyens matériels pour intervenir en toute sécurité. Nous avons donc suivi très scrupuleusement les consignes sanitaires transmises par l'ARS, notre autorité de tutelle, et utilisé les stocks de masques FFP2 qu'il nous restait post grippe H1N1.

En attente d'être livrés des stocks commandés, nous avons pu compter sur la solidarité de nos partenaires locaux (infirmières libérales, médecins et associations paramédicales locales), des entreprises locales et des particuliers qui nous ont fait don de masques.

Nous avons dans un même temps adapté les procédures d'hygiène et de travail au sein de notre équipe, laquelle a été très réactive à chaque moment.



Quelles sont les procédures que vous avez mises en place ?

Dès le 17 mars, nous avons réfléchi patient par patient pour évaluer la prise de risque sanitaire avant d'envoyer nos aides soignantes chez eux et ainsi prioriser nos interventions.

Fort heureusement nous avons pu bénéficier du soutien et de la compréhension des familles présentes pendant le confinement pour prendre le relais et s'occuper de certains patients quand cela était possible.



Nous avons dans un même temps mutualisé nos compétences avec nos partenaires pour éviter les contaminations croisées et minimiser les contacts physiques. C'est notamment le cas avec l'ADMR avec qui nous avons groupé nos interventions : portage de repas et soins d'hygiène dans un même temps.

Quels constats faites-vous post confinement et comment envisagez-vous la suite au sein du SSIAD ?

Nous avons su surmonter la crise avec nos peurs et nos angoisses. Toute l'équipe est restée mobilisée malgré des conditions de travail très contraignantes, notamment grâce au soutien et à la solidarité de nos partenaires, des patients et de leurs proches.

Nous avons un attachement personnel à nos patients, ils nous accueillent chez eux et nous apportent individuellement une grande joie tous les matins.

Pour la suite, j'aimerais que nos métiers et l'investissement que cela représente soient reconnus à leur juste valeur et que nous disposions du matériel nécessaire pour travailler dans de meilleures conditions.

- **S.S.I.A.D. Vivons chez nous, 9 bis rue du Marché, 35380 Plélan-le-Grand**
- **Tél : 02.99.06.90.44**
- **Mél : vivonscheznous@orange.fr**

Photos : l'équipe de professionnelles de l'association Vivons chez nous (crédit photo : Isabelle Goven)

E.H.P.A.D VILLA SAINT-JOSEPH



Directrice de l'Association E.H.P.A.D Villa Saint-Joseph depuis 2017, Marina Mallard gère une équipe de 66 personnes (médecins, infirmières, aides soignantes, personnels administratifs, cuisiniers, auxiliaires de soins, animateurs, agents hôteliers, etc.), qui oeuvrent quotidiennement à prendre

soin des 85 résidents de la maison de retraite plélanaise. Les personnes âgées étant considérées comme « à risque », de nouvelles mesures sanitaires ont été mises en place au sein de l'établissement dès le début de l'épidémie de Covid-19 pour protéger la santé des résidents et du personnel.

Quel plan d'action avez-vous mis en place pour surmonter cette crise sanitaire sans précédent ?

Dès que nous avons été informés de la fermeture des E.H.P.A.D à Rennes au début du mois de mars, nous avons de suite pris les devants et réuni une cellule de crise composée d'une équipe pluridisciplinaire : le médecin et l'infirmière coordinateurs, le psychologue, le directeur adjoint de la Villa Saint-Joseph et moi-même.

À partir du 10 mars, avant même la date officielle de confinement national, nous avons suspendu les visites et formé nos équipes aux gestes barrières.

Afin de minimiser au maximum le contact entre les résidents et les personnels, nous avons été contraints de diviser l'établissement en 3 secteurs, d'interrompre les temps collectifs d'animation et de restauration. D'un point de vue matériel, nous avons passé une commande de masques auprès de l'ARS que nous avons reçue le 20 mars considéré comme étant un établissement prioritaire.

Avez-vous développé des moyens pour conserver le lien social entre les résidents et leurs familles ?

Après l'enjeu sanitaire prioritaire, il y a l'enjeu social qui est essentiel dans une structure comme la nôtre. C'est pourquoi nous n'avons pas choisi de confiner les résidents dans leurs chambres et avons

autorisé les déplacements individuels en interne et toujours dans le respect des gestes barrières. Nous avons embauché une personne pour passer du temps avec les résidents, faire des parties de scrabble et/ou discuter avec chacun d'entre eux.

Pour conserver le lien avec les familles nous avons adhéré au réseau social Familéo qui permet aux personnes âgées de recevoir des nouvelles de leurs proches sous forme de gazettes, livrées dans la maison de retraite. Nous avons également amplifié le nombre de coups de téléphone, organisé des appels visio avec les familles et envoyé des mails pour les tenir informés. Des outils très appréciés des résidents et de leurs proches et qui resteront en place sur le long terme.

Comment avez-vous réadapté les mesures depuis le déconfinement ?

On est sortis de notre bulle mais la situation reste très sensible tant que l'épidémie sera présente. Mais parce qu'on ne peut pas priver les résidents de leurs libertés, nous avons petit à petit remis les choses en place avec un maître mot « Gestes barrières ». Les visites sont de nouveau autorisées dans les chambres depuis le 18 juin mais limitées à deux personnes masquées. Les repas sont de nouveau servis dans la salle de restauration et les animations ont repris en extérieur.

Que reprenez-vous de cette période difficile ?

Même si cela a été très compliqué à réorganiser, nous aurions eu plus de mal à y parvenir sans la compréhension et la patience de nos résidents, le professionnalisme et la disponibilité du personnel, le soutien des familles et des habitants de Plélan. Merci à toutes et à tous.

- **E.H.P.A.D Villa Saint-Joseph, 12 rue Saint-Joseph, 35380 Plélan-le-Grand**
- **Tél : 02.99.61.81.05**
- **Mél : accueil@ehpad-villa-st-joseph.fr**

LES PETITES MAINS AU GRAND COEUR



Les masques bariolés et colorés donnés par la commune aux enfants de Plélan ce sont elles. Ceux portés par de nombreux commerçants ou encore par certains professionnels de santé locaux ce sont elles aussi. Lumière sur Séverine Robin et Laetitia Morel alias « Idéàcoudre » et « La folle aux Chas », nos deux couturières stars du confinement.

Toutes les deux originaires du Nord, Séverine.R et Laetitia.M se sont rencontrées via un groupe local sur facebook. Ni l'une, ni l'autre ne s'était professionnellement prédestinée à devenir couturière puisque c'est dans l'informatique qu'elles ont chacune fait leurs débuts, mais ces deux autodidactes ont finalement fait de leur passion leur métier. Beaucoup de points communs et d'atomes crochus entre les deux femmes, auquel s'ajoute celui de vouloir s'investir pour les autres. Impossible donc de rester les bras croisés pendant toute la durée du confinement. « Il fallait agir, on ne pouvait pas rester à ne rien faire confinées chez nous, alors que d'autres étaient en première ligne tous les jours sans équipement. On s'est donc lancées dans la confection de masques pour les commerçants locaux et professionnels du secteur médical. ».

Au départ, elles reçoivent quelques commandes via leurs pages Facebook professionnelles, puis, rapidement le bouche à oreille fait son effet auprès des particuliers, de la mairie, etc. Les commandes explosent et leurs ressources matérielles et humaines s'épuisent. « Nous avons laissé 2 machines à coudre dans la bataille et du faire appel au don de tissus une fois nos stocks personnels vidés. Physiquement c'était aussi fatigant, mais heureusement, nous avons pu compter sur le soutien de

Dany Bocher, la professeur de danse de Koroll qui s'est improvisée couturière bénévole pendant le confinement. Les habitants ont eux aussi participé en faisant don de tissus, draps et rideaux.»

Une expérience solidaire qui a fait naître un projet commun rapidement concrétisé, puisque les deux amies ont ouvert leur atelier de couture et de création *Les Ch'tites bretonnes* le 1er juillet à découvrir au 32 rue nationale (voir rubrique *Vie du bourg* p8).

- Facebook Laetitia Lorem « La folle aux chas » : @lafolleauchas
- Facebook Séverine Robin « Idéàcoudre » : @idéàcoudre



QUELQUES CHIFFRES

1700
masques confectionnés
en 2 mois

Environ 200 masques
cousus par semaine

680
masques cousus pour les
enfants scolarisés de
Plélan à la demande de la
municipalité

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

accueil@plelan-le-grand.fr

www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h – 14h/17h

Jeudi > 14h/17h

Vendredi > 9h/12h – 14h/16h30

Samedi : fermée tout le mois d'août.

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer le maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

mediatheque@plelan-le-grand.fr

www.mediatheque-julien-gracq.fr

Fermée du 1^{er} au 15 août

Horaires (du 13 juillet au 29 août)

Mardi > 16h/19h

Mercredi > 10h/12h – 13h30/17h30

Vendredi > 16h/19h

Samedi > 10h/12h – 13h30/17h30

Horaires cyber-base

Jeudi > 14h/17h

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h

Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Lara KERBELLEC

Ambre ROLLET TESSIER

Roxane GRANDJEAN

Ethan LIMOUX

Tristan WAHENA

Soleïa DELEBEQUE

Esmée CHÊNE

Loïse HÉRAULT

Lenzo REIFF

Décès

André BERTHELIN

Noël-Henri SCHAFFNER

Maria PIÉDÉRIÈRE

Monique NICOLAS

Célestine GALLAIS

Marie HOCHET

Patricia COLLIN

Marie DETOC

Josette CHEVAL

Joseph VISDELOUP

Damien LECOMTE

Hélène SALMON

Claude MÉNARD

Odette MILAUD

Claudine PAVOINE

Madeleine THEAUD

André LAPERCHE

VIE LOCALE

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : QUELLES SONT LES RÈGLES ?



- La limitation du brûlage à l'air libre des déchets végétaux constitue une priorité en termes de santé publique (substances toxiques issues de mauvaises combustions rejetées dans l'atmosphère) et de lutte contre les incendies. Les alternatives à ce mode d'élimination doivent être favorisées.
- Le brûlage des déchets verts ne peut avoir lieu qu'en dehors de toute agglomération et de manière générale à plus de 150 m des habitations entre 11h et 15h30 en décembre, janvier et février, et de 10h à 16h30 le reste de l'année. Les déchets verts doivent être secs et la personne responsable de l'opération doit disposer en permanence de moyens d'extinction et d'alerte des services incendies.
- **À NOTER : sont appelés «déchets verts» ménagers, les éléments végétaux issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagage et de débroussaillage issus de particuliers, entreprises et collectivités territoriales pour l'entretien de leurs jardins et de leurs parcs.**
- **Arrêté préfectoral N° 04-11 20/04/2015 portant sur la réglementation de l'usage du feu et sur le brûlage à l'air libre des végétaux.**



• QUI VEILLE À L'APPLICATION DES ARRÊTÉS ?

Sur la commune de Plélan-le-Grand, la police municipale ainsi que la brigade de gendarmerie sont chargées de l'exécution des arrêtés chacune en ce qui la concerne.

La verbalisation du contrevenant se fait sous forme de timbre-amende (reçue par La Poste) ou de procès verbal avec audition de l'intéressé. L'amende peut s'élever à 450€ voire 750€.

3^{ème} RANDO GOURMANDE
FC Plélan-Maxent
Samedi 18 Juillet 2020
 Départ étalé
 entre 16h30 et 19h30

INSCRIPTIONS AVANT LE 12 JUILLET
 Chantal/Philippe BREGERE
 02.99.06.87.83 / 06.71.73.46.37

Complexe sportif,
 Rue de l'Herminie
Plélan-le-Gd

-12 ans
 8€ 15€

Nouveaux circuits
11 - 15 km
 2 pauses gourmandes
 avec animations
 Protocole sanitaire en place





Exposition

« GLAZ »



COLLECTIF
 D'ARTISTES
 À L'OUEST

Médiathèque Julien Gracq
 Plélan le Grand
 de 04 juillet au 29 août 2020



Saison culturelle 2020
Heïdi A Rien Grandi
 En Brocéliande

12 et 13 Avril : Donjon et Pigeon
 à Bréal s\ Montfort 16h Aux Jardins de Brocéliande

25 Avril : 80 minutes spectacle improvisé
 à Beignon 20h 30 Salle multifonction

19 Septembre : Hic!
 à Plélan Le Grand au Festival «Les Chardons Ardents»

19 Septembre : Tais-toi et danse !
 à Plélan Le Grand au Festival «Les Chardons Ardents»

20 Septembre : Donjon et Pigeon
 à Plélan Le Grand au Festival «Les Chardons Ardents»

3 Octobre : 80 minutes spectacle improvisé
 à Plélan Le Grand 20h 30 Salle des Fêtes

18 Octobre : 80 minutes spectacle improvisé
 à Bréal s\ Montfort 16h Aux Jardins de Brocéliande

7 Novembre : Data Face et 80 minutes
 à Tréffendel 20h30 et 22h Salle polyvalente

infos et réservations : 07 82 50 94 07

CINÉMA L'HERMINE

PLÉLAN LE GRAND
 Salle Art et Essai Tél. 09 67 33 53 85
 Son Dolby Stéréo

PROGRAMME DU 26 JUN AU 4 AOÛT 2020

Semaine du 26 au 30 Juin 2020	Ven 26	Sam 27	Mar 30
SONIC	20h30		
MARCHE AVEC LES LOUPS		20h30	
LA FILLE AU BRACELET			20h30

Semaine du 3 au 7 Juillet 2020	Ven 3	Sam 4	Mar 7
MINE DE RIEN	20h30		
PAPI SITTER		20h30	
DEUX			20h30

Semaine du 10 au 14 Juillet 2020	Ven 10	Sam 11	Mar 14
EN AVANT	20h30		
DE GAULLE		20h30	
LA COMMUNION VOSTF Int-12 ans			20h30

Semaine du 17 au 21 Juillet 2020	Ven 17	Sam 18	Mar 21
UNE SIRÈNE À PARIS	20h30		
LA BONNE ÉPOUSE		20h30	
WHERE IS JIMY HENDRIX ? VOSTF			20h30

Semaine du 24 au 28 Juillet 2020	Ven 24	Sam 25	Mar 28
L'APPEL DE LA FORÊT	20h30		
LE CAS RICHARD JEWELL		20h30	
PLOGOFF des Pierres contre des Fusils			20h30

Semaine du 31 Juillet au 4 Août 2020	Ven 31	Sam 1	Mar 4
JUMBO	20h30		
LES PARFUMS		20h30	
FILLES DE JOIE Int-12 ans			20h30

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés. Des réhausseurs sont à la disposition des enfants.